

PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-QUIRIN



ANNEXES SANITAIRES

APPROBATION : le 19 décembre 1984

APPROBATION DE LA REVISION PAR DCM DU : 02 juin 2003

Date de référence : Juin 2003

A4 Atelier d'Architecture et d'Urbanisme

Laurent KOWALSKI architecte DPLG
Raymond POINSAINT économiste
Noëlle VIX-CHARPENTIER architecte DPLG
8, rue du Chanoine Collin - 57000 Metz
Tél 03 87 36 53 03 - Fax 03 87 74 82 31
E-mail : A4.ATELIER@wanadoo.fr

PLAN LOCAL D' URBANISME

DE LA COMMUNE DE SAINT-QUIRIN

CHRONOLOGIE DE LA PROCEDURE

PROCEDURE D'ELABORATION

PRESCRIPTION	ARRETE	PUBLICATION	ENQUETE PUBLIQUE	APPROBATION
23/05/78		13/04/83		19/12/84

APPROBATION DE REVISION

1	02/06/03		

APPROBATION DE MODIFICATION

1	15/02/90		
2	17/09/92		
3	27/04/93		
4	11/09/97		
5	27/05/99		

ARRETE DE MISE A JOUR

1	05/05/86		
2	24/06/86		
3	09/07/90		
4	17/03/98		

**NOTICE EXPLICATIVE
ANNEXE SANITAIRE
EAU POTABLE**

GENERALITES

La commune de ST-QUIRIN comprend l'agglomération principale ainsi que l'annexe dite "Lettenbach".

L'alimentation en eau potable de l'ensemble n'étant pas assurée à partir du même point d'eau, nous diviserons l'annexe sanitaire en fonction de chaque point d'eau rentrant en ligne de compte.

A. ALIMENTATION DE L'AGGLOMERATION PRINCIPALE DE LA COMMUNE

TITRE I — SITUATION ACTUELLE

1.1. ORIGINE DE L'EAU — RESSOURCES

L'eau distribuée à St-QUIRIN provient d'une source dite "l'Engenthal" située à 1 500 m environ au Nord-Est de la localité. Elle affleure au pied du versant en rive gauche de la vallée.

Le captage de cette source a été réalisé en 1887.

Le débit moyen de la source est de l'ordre de 5l/sec. soit 430 m³/j tandis que le débit d'étiage est de 3,5l/sec, soit 302 m³/j.

Il s'agit d'une eau peu minéralisée, d'une faible dureté, satisfaisant aux normes de potabilité en vigueur. L'eau n'est pas traitée avant distribution.

1.2. INSTALLATIONS EXISTANTES

L'eau est amenée gravitairement au village par une conduite de diamètre 175 mm et rejoint un bassin-collecteur de 48 m³ situé à 500 m au Nord-Est de l'Eglise.

Une station de pompage avec bache de 23 m² permet le refoulement de l'eau par l'intermédiaire de deux groupes électro-pompes d'un débit horaire de 20 m³ pour une hauteur manométrique de refoulement d'environ 48 m, jusqu'au réservoir semi-enterré.

Ce réservoir d'une capacité totale de 280 m³ (dont 120 m³ de réserve d'incendie) est situé à la cote + 366,64 m.

COMMUNE DE SAINT-QUIRIN

Le réseau de distribution réalisé en tuyaux fonte de diamètre 100 à 150 mm assure correctement la distribution d'eau dans toute l'agglomération.

Le service incendie est assuré de manière réglementaire.

TITRE II — SITUATION FUTURE

2.1. BESOINS EN EAU

Le nombre d'habitants raccordés au réseau est d'environ 800. Compte tenu de l'augmentation lente mais progressive de la population et des capacités d'accueil dans les différentes zones d'urbanisation, il y a lieu de tabler sur une population future (à long terme) de

1250 habitants + 300 estivants "zones 1 AU + 1AUI"

La consommation journalière maximum sera donc de l'ordre de

1250 x 0,200 m ³ /j/personne =	250 m ³ /j
+300 x 0,060 m ³ /J/personne =	<u>18 m³/j</u>
	268 m ³ /j arrondi à 270 m ³ /j.

2.2. RESSOURCES

Les besoins futurs largement évalués à 270 m³/j pourront être couverts le débit d'étiage des sources étant déjà de l'ordre de 3,5 l/sec. soit 302 m³/jour.

2.3. RENFORCEMENT ET EXTENSION DES INSTALLATIONS EXISTANTES

Toutes les zones d'accueil pourront être raccordées au réseau communal.

La zone 1 AUI le long de la route du Donon devra être alimentée par surpression étant donné sa situation par rapport au réservoir (cote du réservoir : + 366,64 m ; cote de la zone 1 AUI le long de la route du Donon : + 364,00).

Ces nouvelles zones d'urbanisation ne pourront faire l'objet d'une étude qu'après définition précise de l'infrastructure de chacune d'elles.

On adoptera des diamètres appropriés pour garantir une lutte efficace contre l'incendie.

B. ALIMENTATION DE L'ANNEXE "LETTENBACH"

TITRE I — SITUATION ACTUELLE

1.1. ORIGINE DE L'EAU — RESSOURCES

L'annexe "Lettenbach" est raccordée sur la conduite d'amenée de la Ville de Sarrebourg.

L'eau distribuée provient des sources du Wolfsthal et du Wischthal qui sont situées dans le Massif du Grossmann.

COMMUNE DE SAINT-QUIRIN

Ces sources., au nombre de 6, captées en 1943 et 1950 fournissent un débit d'étiage total de 33,3 l/sec. soit 2 876 m³/j. à savoir

- source 1 du Wolfsthal	16,6 l/sec
- source 2 du Wolfsthal	10,2 l/sec.
- source du Wischthal (4)	6,5 l/sec.

En période normale, le débit est de 57,4 l/sec, soit 4 960 m³/j.

Il s'agit d'une eau faiblement minéralisée, très douce, légèrement acide mais agressive.

Une station de traitement des eaux construite en aval de la chambre collectrice des 2 sources de Wolfsthal complète ces installations.

1.2. INSTALLATIONS EXISTANTES

L'eau des sources est amenée gravitairement au moyen d'une canalisation de diamètre 350 mm.

Le réseau de distribution de Lettenbach de diamètre 100 et 80 mm long de 900 m est greffé sur la conduite d'amenée de Sarrebourg, en amont d'Abreschviller en bordure de la R.D. 96 reliant St-Quirin à Abreschviller.

L'annexe est alimentée en "direct", sans l'intermédiaire d'un réservoir.

Le réseau de distribution suffit largement pour les besoins ordinaires et le "service incendie".

La pression disponible à l'entrée de Lettenbach est de l'ordre de 5 bars.

TITRE II — SITUATION FUTURE

2.1. Besoins en eau — Ressources

Le nombre d'habitants raccordés au réseau est d'environ 120.

Pour l'année 1980, les consommations étaient de 3 060 m³ soit 8,5 m³/j.

Dans le projet de raccordement à la conduite d'amenée de la Ville de Sarrebourg, en 1949, les besoins en eau à long terme étaient fixés à 50 m³/j. ; nous en sommes encore loin.

Les besoins futurs seront largement couverts.

2.2. RENFORCEMENT ET EXTENSIONS DES INSTALLATIONS EXISTANTES

Les installations existantes sont suffisantes pour assurer une parfaite alimentation de l'annexe.

Seule la pose de nouvelles conduites sera nécessaire pour desservir les zones d'accueil.

**NOTICE EXPLICATIVE
ANNEXE SANITAIRE
ASSAINISSEMENT**

Préambule

Ce schéma de principe est établi pour valoir annexe sanitaire au Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAINT-QUIRIN, conformément à l'article R.123-14 du Code de l'Urbanisme.

La présente notice a pour objet de rappeler le fonctionnement actuel du réseau d'assainissement et d'explicitier les améliorations, modifications éventuelles ou les extensions projetées pour satisfaire les besoins engendrés par le développement prévu par le Plan Local d'Urbanisme.

Situation actuelle

Le SIVOM du Canton de Lorquin, devenu la Communauté de Communes des Deux Sarres, a engagé en 1997 une étude diagnostic des réseaux des collectivités concernées par le bassin versant de la Sarre Rouge. Les communes du périmètre d'étude sont les suivantes, Abreschviller, Saint-Quirin, Vasperviller et Voyer. Les conclusions sont les suivantes :

Aucune des collectivités du secteur d'étude n'est dotée d'une station d'épuration, les rejets se font dans les exutoires naturels, à savoir le Ruisseau de Saint-Quirin pour Saint-Quirin. Les collectivités du bassin ont décidé de remédier aux carences observées et se sont lancées dans une opération globale d'assainissement dans le but de préserver à la Sarre Rouge et à ses affluents une qualité compatible avec leur vocation.

La commune de Saint-Quirin a une population de 873 habitants (recensement 1999), l'évolution tend vers une diminution de population, toutefois une extrapolation d'une augmentation de la population 25% a été faite pour le futur.

Le réseau de Saint-Quirin est un réseau de collecte des eaux pluviales uniquement, les eaux usées étant traitées individuellement par fosses septiques pour seulement deux tiers des habitations. L'étude diagnostic indique que le taux de raccordement est de 67% pour Saint-Quirin et de 45% pour Lettenbach.

COMMUNE DE SAINT-QUIRIN

Un collecteur intercommunal pour les eaux usées sera réalisé à Saint-Quirin d'ici 2005 afin d'éviter les pollutions dans les cours d'eau classés en première catégorie piscicole.

L'annexe Lettenbach sera quant à elle raccordée au réseau d'assainissement d'Abreschviller.

Pour la commune de Saint-Quirin, deux solutions respectant totalement les objectifs de qualité sont proposées par l'étude diagnostic :

- une solution autonome
- un regroupement global des quatre collectivités (sauf les écarts) avec un rejet de la station de traitement à l'aval de la confluence du ruisseau de Saint-Quirin et de la Sarre Rouge.

Une proposition de pré-zonage collectif a été faite montrant que moyennant quelques extensions, la quasi-totalité des habitations peut être raccordée.*

Une étude de zonage est en cours qui permettra de fixer définitivement après enquête publique les périmètres d'assainissement collectif et non collectif.

Projet :

Dans le projet du Plan Local d'Urbanisme, les zones d'ouverture à l'urbanisation sont presque identiques à celles du Plan d'Occupation des Sols, elles sont sans incidence sur la situation actuelle.

**NOTE TECHNIQUE SUR
L'ELIMINATION DES DECHETS
SOLIDES**

La collecte des ordures ménagères est assurée par un ramassage hebdomadaire organisé par la Communauté de Communes des Deux Sarres ayant compétence dans ce domaine, à laquelle adhère la commune.

Une collecte du papier et du plastique est effectuée bi mensuellement.

Par ailleurs, la collecte du verre se réalise par apport volontaire dans plusieurs containers répartis sur le ban communal.

En été, un ramassage supplémentaire est effectué chaque semaine auprès des commerçants et du camping.

Il existe un projet de déchetterie cantonale qui devrait s'implanter sur le territoire de la commune de Nitting, toute proc